



**SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF  
DE LA VILLE DE FECAMP**

---

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité  
du Service Public de l'assainissement collectif**

**Exercice 2021**

**Présenté conformément à l'article L.2224-5 du  
Code Général des  
Collectivités Territoriales**

# SOMMAIRE

1) Caractéristiques techniques du service .....	5
1.1) Organisation administrative du service .....	5
1.2) Conditions d'exploitation du service .....	5
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service .....	6
1.4) Estimation de la population desservie par un réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) (D201.0) .....	7
1.5) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement .....	7
1.6) Conventions de transfert d'effluents (envoi des effluents vers une autre collectivité) .....	7
1.7) Nombre d'abonnements par système d'assainissement.....	7
1.7.1) Répartition des abonnés par commune .....	8
1.8) Volumes facturés .....	8
1.8.1) Eaux claires parasites.....	8
1.8.2) Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement (VP 199 et VP 200).....	8
1.8.3) Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires en temps de pluie par système d'assainissement .....	9
1.9) Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	9
1.9.1) Traitement des effluents.....	9
1.9.2) Prescriptions de rejet (ou arrêté préfectoral pour la station).....	9
1.9.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0).....	10
2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif.....	11
2.1) Fixation des tarifs en vigueur.....	11
2.2) Prix du service de l'assainissement collectif (paragraphe à adapter selon le cas) .....	11
2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte .....	11
2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif.....	12
2.2.3) Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120m <sup>3</sup> (D204.0).....	12
2.3) Recettes d'exploitation .....	12
2.3.1) Recettes de l'exploitant.....	12
3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif .....	13
3.1) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées(P201.1) par système d'assainissement .....	13
3.2) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2) .....	13
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	14
3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3) .....	14
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	14
3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3) .....	14
3.7) Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (CCSPL P251.1) .....	14
3.8) Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (CCSPL P252.2).....	14

3.9) Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (CCSPL P253.2).....	14
3.10) Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (CCSPL P254.3)	14
3.11) Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (CCSPL P255.3).....	15
3.12) Durée d'extinction de la dette (CCSPL P256.2).....	15
3.13) Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (CCSPL P257.0).....	15
3.14) Taux de réclamations (CCSPL P258.1).....	15
4) Financement des investissements .....	15
4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux .....	15
(*) <u>Il peut y avoir plusieurs financeurs pour une même opération</u> .....	16
4.2) Etat de la dette (au 31 décembre).....	16
4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service-.....	16
4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	16
4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	16
5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	17
5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles .....	17
5.2) Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du CGCT.....	17
6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement .....	18

## Glossaire

*Equivalent habitant (EH)* : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour  
*DBO5* : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours  
*DCO* : Demande biochimique en oxygène  
*MES* : Matières en suspension  
*NTK* : Azote Kjeldhal  
*NGL* : Azote global  
*Pt* : Phosphore total  
*tMS* : tonne de matière sèche  
*SISPEA* : Système d'Information sur les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement  
*EPCI* : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

---

**Indicateurs applicables en assainissement collectif**  
**à fournir dans le cadre de l'observatoire des services publics de**  
**l'eau et de l'assainissement**

[www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

**Indicateurs descriptifs des services**

**D201.0** : estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif

**D202.0** : nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

**D203.0** : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

**D204.0** : prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>

**Indicateurs de performance**

**P201.1** : taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

**P202.2** : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

**P203.3** : conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

**P204.3** : conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

**P205.3** : conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

**P206.3** : taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

**P207.0** : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

**P251.1** : taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

**P252.2** : nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

**P253.2** : taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

**P254.3** : conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

**P255.3** : indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

**P256.2** : durée d'extinction de la dette de la collectivité

**P257.0** : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

**P258.1** : taux de réclamations

## 1) Caractéristiques techniques du service

### 1.1) Organisation administrative du service

Le service d'assainissement collectif concerne la Ville de Fécamp ainsi que le Parc d'Activité des Hautes Falaises (Saint Léonard et Epreville), une partie du bourg de Saint Léonard et de Ganzeville.

Les missions du service sont :

- Collecte
- Transport
- Traitement
- Elimination des boues produites
- Contrôle des raccordements

### 1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en prestation de service.

Le prestataire est la société Eaux de Normandie en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2017. La date d'échéance du contrat est le 31 décembre 2022.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	29 novembre 2017	Insertion de prix nouveau Facturation des travaux et prestations sur bordereau des prix unitaires
2	5 juillet 2018	Recherche de substances dangereuses dans l'eau rejetées par la station d'épuration (RSDE)
3	22 octobre 2020	Evolution du DQE (remplacement de 2 tamis)
4	2/8 décembre 2020	Prolongation du marché de 2 années
5	25 juin 2021	Nouvelles contraintes imposées par la réglementation sur les boues d'épuration
6	17 novembre 2021	Modification du montant initial du marché suite au sinistre du 31 mars 2021 à la STEU

### 1.3) Prestations assurées dans le cadre du service

Gestion du service	application du règlement du service
	fonctionnement
	surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers
	facturation
	traitement des doléances client
Mise en service	assainissement collectif
	assainissement complet
	des branchements
	des collecteurs
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
	curage des lagunes
	de la voirie
	des branchements
	des clôtures
	des collecteurs
	des équipements électromécaniques
	des ouvrages de traitement
	des postes de relèvement
	des stations d'épuration
	du génie civil
Renouvellement	de la voirie
	de l'ensemble des ouvrages
	des branchements
	des clôtures
	des collecteurs
	des collecteurs <6m
	des équipements électromécaniques
	des ouvrages de traitement
	des postes de relèvement
	des stations d'épuration
	du génie civil
	des canalisations au-delà de 6ml y compris accessoires
des canalisations <12ml	
Prestations particulières	curages hydrodynamiques
	traitement des boues

**1.4) Estimation de la population desservie par un réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) (D201.0)**

Le service public d'assainissement collectif dessert 19 591 habitants.

**1.5) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement**

Système d'assainissement	Nombre d'autorisations de déversements des eaux usées non domestiques	
	Avec autorisation de déversement formalisée	Avec convention spéciale de déversement (Fécamp seule)
Fécamp	5	3

**1.6) Conventions de transfert d'effluents (envoi des effluents vers une autre collectivité)**

Lien contractuel	Sens (import/export/import-export)	Usage (secours/permanent)	Cocontractant	Caractéristiques (volumes, débit, qualités des effluents...)	Date d'effet	Durée [an]
Avenant	Import	Permanent	Syndicat	Parc d'Activité	10/05/2013	10 ans-
Avenant	Import	Permanent	Syndicat	Commune de Ganzeville	01/01/1990-	-
Avenant	Import	Permanent	Syndicat	Commune de St Léonard	01/04/1987-	-

	2020	2021
Total des importations d'effluents	133 836 m <sup>3</sup>	200 097 m <sup>3</sup>
Total des exportations d'effluents	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>

**1.7) Nombre d'abonnements par système d'assainissement**

Nom du système d'assainissement	Abonnements	2020	2021	Variation
Fécamp	Nombre d'abonnements domestiques	9 516	9 499	-0,1%
	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	146	139	-4,79%
	- dont avec autorisation de déversement formalisée	5	5	-
	- dont avec convention spéciale de déversement	3	3	-

### 1.7.1) Répartition des abonnés par commune

		2020	2021	Variation
<b>Fécamp</b>	Particuliers	8 876	8 852	-0,3%
	Collectivités	40	37	-7,5%
	Professionnels	437	445	1,8%
	<b>Total des abonnés</b>	<b>9 353</b>	<b>9 334</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Saint - Léonard</b>	Particuliers	152	153	0,7%
	Collectivités	1	1	0,0%
	Professionnels	10	11	10,0%
	<b>Total des abonnés</b>	<b>163</b>	<b>165</b>	<b>1,2%</b>
<b>Total des abonnés de Fécamp et de Saint Léonard</b>		<b>9 516</b>	<b>9 499</b>	<b>-0,1%</b>

NR : Non Renseigné

### 1.8) Volumes facturés

Volumes facturés [m <sup>3</sup> ]	2020	2021	Variation
- aux abonnés domestiques	NR	NR	
- aux abonnés non domestiques	NR	NR	
<b>Total des volumes facturés</b>	<b>813 491 m<sup>3</sup></b>	<b>823 457 m<sup>3</sup></b>	<b>1,2 %</b>

#### 1.8.1) Eaux claires parasites

(Volume traité en station – volume facturé)

		2020	2021	Variation
<b>Fécamp</b>	Volume total collecté (m <sup>3</sup> )	1 721 482	1 575 513	-8,5%
	Volume total traité en station (m <sup>3</sup> )	1 776 697	1 652 529	-7,0%
	Volume total ECP	700 208 m <sup>3</sup>	933 622 m <sup>3</sup>	+33,3%
	Volume traités ECP	518 635 m <sup>3</sup>	554 239 m <sup>3</sup>	+6,9%

NR : Non Renseigné

721Caractéristiques du réseau de collecte

#### 1.8.2) Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement (VP 199 et VP 200)

Nom du système d'assainissement	Désignation	Linéaire (km)	Linéaire* (km)
		2020	2021
Fécamp	Réseau eaux usées	10,185	8,343
	Réseau pluvial	36,160	28,946
	Réseau unitaire	64,533	64,250
	Réseau eaux traitées	3,013	3,013
	Refoulement eaux usées	4,914	4,896
	Refoulement unitaire	3,033	3,078
	Refoulement eaux pluviales	0,098	0,239
	<b>TOTAL</b>	<b>121,936</b>	<b>112,765</b>

\*Correction apportée sur des réseaux de Saint-Léonard et Epreville comptabilisés à tort.

**1.8.3) Identification des ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires en temps de pluie par système d'assainissement**

Nom	Localisation	Charge	Commentaire
DO 01	Rue de la Plage angle Rue Louis Caron	< 120 kg/j DBO5	Non instrumenté
DO 02	Rue de la Tour Carrée avant le PR	< 120 kg/j DBO5	
DO 03	Rue du Président René Coty angle Quai Vicomté	<b>120 à 600kg/j DBO5</b>	
DO 04	Rue du Président René Coty angle Rue Maupas	< 120 kg/j DBO5	
DO 05	Rue Vicomté angle Rue de Mer	< 120 kg/j DBO5	
DO 06	Rue des Prés angle Rue du Bois Rosé	< 120 kg/j DBO5	
DO 07	Place du Panier Fleury Rue du Domaine	< 120 kg/j DBO5	
DO 08	Rue Chasse du Puits au niveau des marches	< 120 kg/j DBO5	
DO 09	Rue Chasse Barrée angle Boulevard Gambetta	< 120 kg/j DBO5	
DO 10	Boulevard de la République angle Rue Camille Albert	<b>120 à 600kg/j DBO5</b>	
DO 11	Boulevard de la République Sente SIRH	< 120 kg/j DBO5	
DO 12	Sente Bellet angle Quai Guy de Maupassant	< 120 kg/j DBO5	
DO 13	Route de Cany	< 120 kg/j DBO5	
DO 14bis	Rue de la Grande Ecole angle Rue André Paul Leroux	< 120 kg/j DBO5	
DO 15	Rue de l'Inondation près de la rivière	<b>120 à 600kg/j DBO5</b>	Non instrumenté
DO 16	Rue de l'Hôpital angle Rue Paul Bert	< 120 kg/j DBO5	
DO 17	Rue Gustave Couturier angle Rue des Fossés au Roi	< 120 kg/j DBO5	
DO 18	Route de Ganzeville angle Sente de la Rivière	< 120 kg/j DBO5	
DO 19	Rue Jean-Louis Leclerc angle Chemin des Ifs	< 120 kg/j DBO5	
DO 20	Rue Jean-Louis Leclerc angle Rue de l'Avalasse	< 120 kg/j DBO5	
DO 21	Rue du Pressoir devant le n°45	< 120 kg/j DBO5	
DO 22	Rue Herbeuse angle Rue de la Plage	< 120 kg/j DBO5	Non instrumenté
DO 23	Rue Maupas face au n°67	< 120 kg/j DBO5	
DO 24	Quai Bérigny angle Rue Chasse du Puits	<b>120 à 600kg/j DBO5</b>	

**1.9) Ouvrages d'épuration des eaux usées**

**1.9.1) Traitement des effluents**

Nombre de stations : 1

Fonctionnement	Station	Commune d'implantation	Type de station	Capacité (EH)	DBO5 (kg/j)	Débit (m³/j)
Nominal	Fécamp	Fécamp	Boues activées	37 000	2 220	5 500
En pointe				45 450	2 727	12 700

**1.9.2) Prescriptions de rejet (ou arrêté préfectoral pour la station)**

Autorisation de rejet : arrêté préfectoral du 11 mai 1990 portant autorisation de la station d'épuration de Fécamp avec rejet des effluents dans le milieu récepteur de la rivière La Valmont modifié par l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2001, du 11 février 2011 puis du 19 juillet 2011.

Le tableau suivant fait office de synthèse des exigences en matière de qualité de rejets de la Station de Traitement des Eaux Usées de Fécamp suivant l'autorisation de rejet du 11 février 2011.

Paramètre	Fréquence des contrôles	Concentration Moyenne journalier (mg/l)	Op.	Concentration Moyenne Annuelle	Concentration rédhibitoire	Rendement Moyen Jour (%)
DBO5	24 fois / an	25	ET		50	80
DCO	52 fois / an	90	ET		250	75
MES	52 fois / an	30	ET		85	90
E Coli	24 fois / an	5 000	ET		5000	
NG	24 fois / an			15		
NTK	24 fois / an			10		
Pt	24 fois / an			2		
Entérocoque	24 fois / an	1000	ET		1000	
T° eau	52 fois / an	25				

Le tableau suivant fait apparaître le détail par paramètre pour la Station des Eaux Usées de Fécamp suivant l'autorisation de rejet du 11 février 2011.

Paramètre	Flux moyen Entrée (kg/j)	Concentration Moyenne Sortie (mg/l)	Flux Moyen Sortie (kg/j)	Rendement Moyen (%)	Conformité
DBO5	1 745,56	14,5	69,61	96 %	non
DCO	3 452,3	38,77	176,83	95 %	non
MES	1 511,85	10,5	47,9	97 %	non
E Coli	-	72,7	0	-	oui
NG	280,77	5,31	25,47	91 %	oui
NTK	279,78	4,4	21,14	92 %	oui
Pt	43,36	2,39	11,46	72 %	non
Entérocoque	-	68,12	0	-	oui
T° eau	-	15,18	0	-	oui

### 1.9.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)

	2020	2021	Variation
Volume de boues produites en tonnes (hors réactifs)	2 392 T	2 010 T	-16%
Tonnage de boues évacuées en tonnes de matière sèche	692,0 T	554,0 T	-19,9%

## 2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

### 2.1) Fixation des tarifs en vigueur

Le Conseil Municipal de la Ville de Fécamp a adopté la grille tarifaire de la régie du service public d'eau potable par délibération lors de sa séance du 19 juin 2017.

Par ailleurs les prestations facturées aux abonnés sont fixées par le contrat de prestation du 1<sup>er</sup> avril 2017 liant la Ville de Fécamp et la Société Eau de Normandie :

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est-il assujéti à la TVA ?  Oui  Non

### 2.2) Prix du service de l'assainissement collectif (paragraphe à adapter selon le cas)

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement (facultative)
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable (obligatoire)

Les abonnements sont payables d'avance :  semestriellement  
 annuellement

Les volumes sont relevés :  semestriellement  
 annuellement

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

#### 2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	1 <sup>er</sup> janv.2021	1 <sup>er</sup> janv.2022
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	131 648 €	158 200€

### 2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 <sup>er</sup> janv.2021	1 <sup>er</sup> janv.2022	Variation
Part de l'exploitant	Part fixe [€ HT/an] (abonnement ordinaire)	-	-	-
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	0,00	0,00	0,0 %
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an] (abonnement ordinaire)	49,86	49,86	0,0 %
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	1,73	1,73	0,0 %
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte [€/m <sup>3</sup> ]	0,19	0,19	0,0 %
TVA	TVA 10% [€ HT/m <sup>3</sup> ]	0,24	0,24	0,0 %

### 2.2.3) Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120m<sup>3</sup> (D204.0)

Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m<sup>3</sup>)

	1 <sup>er</sup> janv.2021	1 <sup>er</sup> janv.2022	Variation
Exploitant	-	-	-
Collectivité	256,94	256,94	0,0 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	22,20	22,20	0,0 %
TVA (10%)	27,92	27,92	0,0 %
Total [€ TTC]	307,06	307,06	0,0 %
Prix théorique du m <sup>3</sup> d'eau traitée pour un usager consommant 120 m <sup>3</sup> :	2,56€/m <sup>3</sup> TTC	2,56€/m <sup>3</sup> TTC	0,0 %

### 2.3) Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité	2020	2021	Variation
Recettes liées à la facturation du service d'assainissement aux abonnés	2 233 064€	2 629 877€	15.08 %
dont redevances eaux usées domestiques			
dont abonnements			
Autres recettes			
Prime pour épuration de l'agence de l'eau	100 686 €	NR	
Contributions d'autres services			
Contributions au titre des eaux pluviales	-		-
Contributions exceptionnelles du budget général			

#### 2.3.1) Recettes de l'exploitant

	2020	2021	Variation
Total recettes liées à la prestation	1 153 223 €	1 439 484 €	19.88%
dont partie fixe	Sans objet		-
dont partie proportionnelle	Sans objet		-
dont le traitement des volumes extérieurs	Sans objet		-
dont les aides au fonctionnement	Sans objet		-

### 3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

#### 3.1) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1) par système d'assainissement

	2020	2021
<b>Fécamp</b>	98,48 %	98,55 %

#### 3.2) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2)

Type d'information	Valeur
VP 250 - Existence d'un plan de réseau mentionnant la localisation des ouvrages annexes et les points d'autosurveillance du réseau. (10 points).	10
VP 251- Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée. (5 points).	5
<b>Plan des réseaux (15 points)</b>	<b>15</b>
VP 252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques. VP 254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètre. (0 ou 10 points).	10
VP 253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètre. (0 à 5 points).	5
VP 255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose. (0 à 15 points).	13
<b>Inventaire des réseaux (30 points).</b>	<b>28</b>
VP 256 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie. (0 à 15 points).	15
VP 257 - Localisation et description des ouvrages annexes. (10 points).	10
VP 258 - Inventaire mis à jour des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées. (10 points).	10
VP 259 - Identification des branchements par tronçon dans le plan de l'inventaire des réseaux. (10 points).	0
VP 260 - Identification des interventions et travaux réalisés pour chaque tronçon de réseau. (10 points).	10
VP 261 - Existence d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent. (10 points).	10
VP 262 - Existence et mise en œuvre d'un programme sur 3 ans de renouvellement canalisation. (10 points).	10
<b>Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points).</b>	<b>65</b>
<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées</b>	<b>108</b>

---

### ***3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)***

La collecte des effluents est conforme à aux prescriptions nationales issues de la directive ERU.

### ***3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)***

Les équipements d'épuration sont conformes à l'arrêté préfectoral.

### ***3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)***

La performance des ouvrages d'épuration est conforme à 100%.

### ***3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)***

-Tonnes de Matières Sèches totales admises par une filière conforme / TMS totales des boues évacuées X 100 :

Taux est de 100%

-Filière : centrifugation et chaulage

Conformité de la filière : oui

Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : 554 T.

### ***3.7) Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (CCSPL P251.1)***

Nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service ayant subi des dommages dans leurs locaux : 0 pour 1000 habitants desservis

### ***3.8) Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (CCSPL P252.2)***

Nombre de points noirs (tout point sur la partie publique du réseau unitaire ou séparatif nécessitant au moins 2 interventions par an, préventive ou curative) / longueur de réseau de collecte des eaux usées (hors branchements) x 100 :

### ***3.9) Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (CCSPL P253.2)***

Linéaire moyen du réseau de collecte hors branchements renouvelé sur les 5 dernières années / longueur du réseau de collecte hors branchements : 0,33 %.

(Le linéaire total de réseau renouvelé est de :

$485(2017) + 330(2018) + 200(2019) + 790(2020) + 65(2021) = 1\ 870\ \text{ml}$

$T\ \text{mr} = (1\ 870/112\ 765/5) \times 100 = 0,33\ \%$

Pour l'année 2020, il est de  $(65/112\ 765) \times 100 = 0,06\ \%$

### ***3.10) Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (CCSPL P254.3)***

Pourcentage de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'auto surveillance réglementaire : 100%.

**3.11) Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (CCSPL P255.3)**

Type d'information	Barème de points	Valeur
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs (réseaux EU non raccordés, déversoirs d'orages, trop plein de postes de refoulement)	20	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	0
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu naturel pour identifier le moment de l'importance du déversement	20	15
Réalisation de mesures de débit pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions de l'arrêté du 22/12/1994	30	25
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et de la station d'épuration présentant les résultats en application de l'arrêté du 22/12/1994	10	5
Connaissance de la qualité du milieu récepteur et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10	10
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10	5
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage.	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>90</b>

**3.12) Durée d'extinction de la dette (CCSPL P256.2)**

	2020	2021
Durée d'extinction de la dette	7 ans 5 mois	7 ans 2 mois

**3.13) Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (CCSPL P257.0)**

	2020	2021
Taux d'impayés	5.10 %	3.64%

**3.14) Taux de réclamations (CCSPL P258.1)**

	2020	2021
Nombre de réclamations à l'exploitant	39	116
Nombre de réclamations à la collectivité	-	-
Taux de réclamations global	4,11 %	12 ,19%



## 4) Financement des investissements

**4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice**

***budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux***

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées (*)	Contributions des collectivités adhérentes
Extension du réseau d'assainissement de la rue d'Yport.	55 000 € HT	-	-
Délestage des postes de refoulement Bérigny et Jean Lorrain.	335 000 € HT	88 825 € HT(**)	

(\*) Il peut y avoir plusieurs financeurs pour une même opération

(\*\*) accordée au 31/12/2021

**4.2) Etat de la dette (au 31 décembre)**

	2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre	1 266 173 €	1 020 592 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	259 089 €	256 119 €
dont en intérêts	2 970 €	1 395 €
dont en capital	256 119 €	254 724 €

**4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service-**

	2020	2021
Solde à amortir	506 761 €	175 731 €*

\*selon compte 6811, dotation aux amortissements

**4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service**

Objet des travaux	Montant prévisionnel
Etude de Maitrise d'œuvre pour les travaux de réduction des rejets par temps de pluie et mise en conformité du système d'assainissement de Fécamp.	250 000 € TTC
Etude de maîtrise d'œuvre pour le dévoiement des réseaux passant sous le cimetière et gestion des eaux de ruissellement de celui-ci	55 800 € TTC
RSDE	21 360 € TTC

**4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice**

<b>Objet des travaux :</b>
Extension du réseau d'assainissement Rue d'Yport.
Délestage des postes de refoulement Bérigny et Jean Lorrain
Travaux préliminaires à la mise aux normes du réseau d'assainissement secteur Bérigny
Refonte du poste de refoulement principal et création d'un bassin de stockage restitution

---

## 5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

*5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles*

	2020	2021
Nombre de demandes reçues	23	NR
Créances irrécouvrables	583,29	NR
Nombre d'abandon de créance	7	NR
Montant des abandons de créance	NR	NR
Versement à un fonds de solidarité	0	0

NR : Non Renseigné

*5.2) Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du CGCT*

Objet des travaux	Montant prévisionnel
Sans objet	



## 6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup> :

	1 <sup>er</sup> janv.2021	1 <sup>er</sup> janv.2022	Evolution
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	- -	- -	- -
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	228,29 € 256,94 €	228,29 € 256,94 €	0,0 % 0,0 %
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	26,40 € 22,20 €	26,40 € 22,20 €	0,0 % 0,0 %
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	9,60 €	9,60 €	0,0 %
TVA pour le service d'eau potable (5,5%) pour l'assainissement collectif (10%)	14,54 € 27,91 €	14,54 € 27,91 €	0,0 % 0,0 %
Total TTC pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	278,83 € 307,05 €	278,83 € 307,05 €	0,0 % 0,0 %
<b>Total TTC global</b>	<b>585,88 €</b>	<b>585,88 €</b>	<b>0,0 %</b>
Prix du m <sup>3</sup> d'eau potable et de l'assainissement pour un usager consommant 120 m <sup>3</sup>	<b>4,88 €/m<sup>3</sup></b> TTC	<b>4,88 €/m<sup>3</sup></b> TTC	<b>0,0 %</b>

Prix du m<sup>3</sup> d'eau potable et d'eau traitée pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
**4,88 €/m<sup>3</sup> TTC**